CIP
Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises

Les ENTRETIENS du Lundi

Centre d'**I**nformation sur la **P**révention des difficultés des entreprises.

Les difficultés ne sont pas une fatalité. Faites comme de nombreux entrepreneurs, bénéficiez des **Entretiens du Lundi** et profitez d'informations personnalisées de la part de professionnels de l'entreprise et de la prévention

Contact : CIP du Narbonnais
CCI de Narbonne
1 avenue du Forum
11100 NARBONNE

06 63 27 73 98

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Montpellier · CRCC · Barreau de Narbonne · Association des Juges & Anciens Juges du Tribunal de Commerce de Narbonne · CCI NARBONNE

CCI Narbonne - Photos : © Fotolia - 2013.03

CIP
Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises

Chefs d'entreprise en difficulté

Réagissez dès les premiers signes, bénéficiez des :

ENTRETIENS du Lundi

Confidentiel | Gratuit

N'attendez pas qu'il soit trop tard si vous rencontrez des difficultés :

Urssaf · Fournisseurs · Trésorerie · Impôts · Mon banquier · Retards de paiements · Litiges clients

RDV avec le CIP du Narbonnais

06 63 27 73 98

CHEFS D'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

… vous faites face à des retards de paiement, une baisse de chiffre d'affaires ou la perte d'un client important ? Les difficultés financières font partie de la vie quotidienne des entreprises.

Pourtant, ces difficultés peuvent souvent mener une entreprise à sa perte, si elles sont niées ou mal anticipées par son dirigeant. Ne laissez pas le doute s'installer. **Réagissez dès les premiers signaux et profitez des informations mises à votre disposition par votre CIP.**

L'existence et l'avenir de votre entreprise en dépendent. Alors n'attendez pas !

DES PROFESSIONNELS VOUS ECOUTENT

… bénévolement lors des **Entretiens du Lundi** pour cibler vos besoins et vous orienter vers les sources d'informations utiles à votre situation. Votre conseil habituel est le bienvenu pour vous aider à définir au mieux vos difficultés.

Dans le CIP le plus proche ou celui de votre choix, **vous serez reçus par des experts** de tous les domaines de la gestion d'entreprise :

- **un expert-comptable /commissaire aux comptes**
- **un avocat**
- **un ancien juge consulaire**
- **un conseiller technique de votre CCI**

Ils vous recevront dans le cadre d'un entretien gratuit et confidentiel

ET VOUS INFORMENT

… sur l'état de la loi, les procédures existantes et les plus favorables à votre situation, mais aussi **les recours possibles et leurs modalités** ou encore les spécificités propres à votre domaine d'activité.

Qu'elles que soient les difficultés, des solutions existent. Il est toujours bon de réagir avant que les problèmes ne s'installent durablement.

DE MANIERE ANONYME ET GRATUITE

… Ce collège d'experts n'a pas vocation à se substituer à vos conseils habituels, il ne débattra que sur les informations que vous lui communiquerez. Le CIP **ne tient pas de dossiers et ne diffuse aucune information à aucun tiers**.

Le rôle de nos experts consiste à vous écouter, cerner vos difficultés et leurs origines pour vous informer le mieux possible sur les solutions nécessaires à la survie de votre entreprise. Cet éclairage est à votre disposition **gratuitement sur rendez-vous.**

Parmi les **CIP répartis sur tout le territoire,** il y en a forcément un proche de votre lieu d'activité ou de votre domicile ! **Vous pouvez** également **vous rendre dans le CIP de votre choix.**

PRÈS DE CHEZ VOUS !

RDV avec le CIP du Narbonnais

06 63 27 73 98